

Appel d'offre : Marché Public de Prestation de Service

Convention de gestion exploitation du centre accueil périscolaire de Fèves

Date de parution : 13/01/2021

Date de clôture : 26/02/2021

1. Nom et adresse officiels de l'organisme public

MAIRIE DE FEVES

17 RUE HAUTE

57280 FEVES

2. Texte légale de l'appel d'offre (marché public)

Marché public de prestation de service à procédure adapté suivant le code de la commande publique.

3. Descriptif général

3.1. Identification :

COMMUNE DE FEVES – 17 RUE HAUTE – 57280 FEVES

Tél : 03 87.51.14.28 -

Mail : mairie@villagedefeves.fr

Représenté par : M. Armand PATRIGNANI

3.2. Objet et caractéristiques du marché :

Le marché porte sur le renouvellement de la gestion et de l'exploitation du centre d'accueil périscolaire de Fèves (restauration scolaire + périscolaire + mercredis) pour les enfants des écoles maternelle et élémentaire pendant les périodes scolaires.

3.3. Principales caractéristiques de l'offre :

Mise en place d'un accueil garderie le matin, d'un accueil éducatif avec repas de midi, accueil éducatif avec goûter l'après-midi et accueil garderie le soir.

Durée : du 1er septembre 2021 au 31 août 2024 (3 ans) renouvelable une fois sous réserve d'accord des deux parties.

Equipe d'encadrement en place.

L'accueil périscolaire fonctionne en période scolaire :

- Accueil garderie entre 7h30 et 8h15.
- Accueil éducatif avec repas de midi (pause méridienne) de 11h45 à 13h30.

- Accueil éducatif avec goûter entre 16h00 et 18h00.
- Accueil garderie entre 18h et 18h30.
- Le mercredi de 7h30 à 18h30.

3.4. Lieu d'implantation :

- Le Centre D'accueil périscolaire de Fèves
- La cour de récréation des écoles de Fèves

3.5. Capacité d'accueil (base de fréquentation maximale) :

- Matin : 20
- Midi : 70
- Soir : 49
- Mercredi : 30

4. Soumission des candidatures et des offres :

4.1. Pièces à fournir :

Dans le cadre de la candidature :

- Lettre de candidature,
- Pouvoir et/ou délégation de pouvoir de la personne habilité à engager le candidat,
- Extrait K Bis ou document similaire datant de moins de 3 mois,
- La déclaration sur l'honneur prévue à l'article R 3123-16 du Code de la Commande publique par laquelle le candidat déclare qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L.3123-1 à L.3123-5-5 et L.3123-7 à L.3123-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail,
- Attestations sur l'honneur requises par les articles L. 3123-1 à 5 et L. 3123-7 à 13 du CCP, relatives à divers cas de condamnations pénales définitives, liquidation, au redressement judiciaire, à la lutte contre le travail illégal, et à diverses interdictions de soumissionner,
- Attestation de régularité fiscale émanant de la direction générale des finances publiques,
- Les attestations de régularité sociale et de vigilance délivrées par les organismes chargés du recouvrement des cotisations sociales,
- Attestations d'assurance en cours de validité,
- Une présentation des garanties professionnelles et financières du candidat, ainsi que les moyens (humains, matériels et techniques) lui permettant d'assurer l'exécution, la continuité du service et l'égalité des usagers devant le service public,
- Une note de motivation sur les conditions dans lesquelles le candidat entend mener à bien l'ensemble de l'activité déléguée,
- Mémoire sur l'expérience acquise par le candidat dans la gestion d'un service équivalent.

Dans le cadre de l'offre :

- Un budget prévisionnel pour un accueil suivant la base de fréquentation maximale,
- Une description détaillée de la politique tarifaire mise en place rattachée au budget prévisionnel,
- Le projet pédagogique,
- Les moyens et outils mis en place dans la relation avec les parents (systèmes de communications, systèmes de règlements...).

4.2. Date limite de réception des offres :

Le 26 février 2021 à 11h30

4.3. Modalités de remise des candidatures et des offres :

Par voie électronique à l'adresse e-mail : mairie@villagedefeves.fr

En main propre en mairie.

4.4. Critères de sélection des candidats et des offres :

La sélection se fera principalement sur :

- L'examen des garanties professionnelles et financières,
- L'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité de traitement des usagers,
- L'expérience et les compétences sur ce type d'activité de service public,
- Le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés,
- La qualité du projet pédagogique et du service proposé.

4.5. Dossier de consultation de l'offre :

Sur demande, un dossier de consultation de l'offre pourra être mis à disposition, pour plus de détails, à compter du 18 janvier 2021. Le soumissionnaire pourra également s'adresser à la personne de contact pour toutes informations complémentaires.

Personne de contact : Mme CANU Marjorie, conseillère municipale.

Tél. : 06.23.29.84.61

E-mail : mairie@villagedefeves.fr

4.6. Date de publicité :

13 janvier 2021